

Communauto

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les conditions particulières du présent contrat sont indissociables des **Conditions Générales** et du **Règlement**, disponibles sur le site internet de Communauto Paris (www.communauto.paris), et que **la Société Abonnée reconnaît avoir lus et acceptés**

DURÉE

Ce contrat court à compter de la date de signature. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à laquelle il peut être mis fin comme décrit dans les Conditions Générales.

MODE DE RÈGLEMENT

L'Abonné, par communication de son RIB/IBAN, autorise Mobizen à prélever le montant de ses factures sur son compte bancaire.

ASSURANCE

La Société abonnée déclare parfaitement connaître les montants des franchises et sommes restant à sa charge en cas de sinistre, indiquées dans les Conditions Générales.

GARANTIE DE SERVICE

6.1. Garantie de disponibilité

L'Abonné déclare reconnaître que dans certaines circonstances, Communauto ne sera pas en mesure d'assurer la réservation du véhicule souhaité.

6.2. Garantie de mobilité

Lors de la prise de possession d'un véhicule au début de la période de réservation, si celui-ci n'est pas disponible, l'Abonné doit prévenir le Service Assistance de Communauto afin de trouver la solution adaptée pour restaurer sa mobilité.

MODIFICATIONS

Les présentes conditions particulières peuvent être modifiées par Communauto qui en informera la Société abonnée. Un préavis d'un mois sera respecté.

FRANCHISE (*par conducteur)

Franchise 500€
Franchise réduite à 250€ (36,50€/an et par conducteur)
Franchise réduite à 0€ (54,50€/an et par conducteur)

FORMULE

Forfait Extra (18€ / mois)
Forfait Plus (9€ / mois)
Forfait de Base (3€ / mois)

Envoi de facture par mail (gratuit)

Envoi de facture par courrier (5€)

CODE PROMO.....

PARRAIN:

SOCIETE.....

ADRESSE :

CP : VILLE :

SIRET.....

Téléphone :

Mail (pour l'envoi de l'avis de facturation) :

NOM et Prénom du contact.....

Date, signature du gérant et cachet de l'établissement